

To-do de Mars 2016

➤ *Événements et fêtes du mois*

- 1^{er} mars : fête des grands-mères.
- 8 mars : journée internationale des droits des femmes.
- 20, 21 et 22 mars : [Le Printemps du cinéma](#). Au tarif unique de 4 € dans toute la France.
- Du 18 au 26 mars : Trocathlon chez Décathlon
Dès le 1^{er} mars 2016 sur trocathlon.fr
Du 18 au 25 mars 2016 : dépôt
Du 19 (14 h) au 26 mars 2016 : vente
L'occasion de vous débarrasser de ce matériel de sport qui ne vous sert plus, et pourquoi pas, pour racheter celui dont vous avez besoin.
- 20 mars : le Printemps
- 25 mars : Journée mondiale de la procrastination. N'hésitez donc pas à reporter à demain, tout ce qui vous embête.
- 27 mars : Passage à l'heure d'été. Nous avançons d'une d'heure.
- 28 mars : Pâques

➤ *Les vacances d'hiver*

- Les vacances d'hiver sont terminées pour certains (zones A et B), ici il reste une semaine (zone C). Il est temps de vider l'appareil photo, transférer les photos sur un site, commander les tirages, livres photos ou autres.

➤ *Étudiants*

- Jusqu'au 20 mars (18 h) : Admission Post Bac (APB)
Sont concernés :
 - les lycéens de terminale,
 - les titulaires du baccalauréat (ou diplôme équivalent).L'inscription se fait sur le site dédié et constitution du dossier numérique. Choix et vœux et liste ordonnée, pour toutes les formations.
- Jusqu'au 2 avril : Dossiers de candidatures
Envoie des dossiers papier pour les formations qui en demandent un.
- Jusqu'au 31 mai 2016 : [Dossier social étudiant \(DSE\) demande de bourse et de logement](#)

➤ *Les impôts*

- 15 mars 2016 : Paiement du 1^{er} acompte, pour les contribuables qui ont adhéré au prélèvement mensuel avant le 16 février

➤ *Les prochaines vacances*

Les vacances d'hiver terminent à peine qu'il faut déjà penser aux vacances de Pâques et à celle d'été, surtout si vous partez ou que vous travaillez mais avez des enfants à faire garder.

- *Les vacances de printemps*

Zone A : du samedi 9 avril 2016 au lundi 25 avril 2016

Zone B : du samedi 2 avril 2016 au lundi 18 avril 2016

Zone C : du samedi 16 avril 2016 au lundi 2 mai 2016

- *Les vacances d'été*

A partir du mardi 5 juillet 2016, après la fin des cours.

- Réserver les hébergements, transports, modes de garde... des vacances d'été.
- Refaire les papiers d'identité si nécessaire. Et prévoir un permis international si besoin.

Notes

<hr/> <hr/> <hr/>
